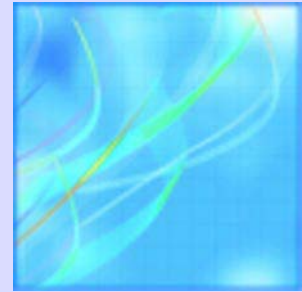


Aviation

Aviation civile, statistiques d'exploitation et financières trimestrielles, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II



Premier trimestre 2007 au quatrième trimestre 2007

Faits saillants

- En 2007, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré près de 53 millions de passagers embarqués sur leurs vols réguliers et d'affrètement, un niveau jusque-là inégalé, en hausse de 6,4 % par rapport à 2006, poursuivant la tendance à la hausse amorcée en 2004. Le nombre de passagers des vols réguliers a atteint 49,4 millions et celui des vols d'affrètement, 3,5 millions. Le nombre de passagers des vols réguliers a atteint un niveau jusque-là inégalé (13,5 millions) au troisième trimestre de 2007. En termes de passagers-kilomètres parcourus, ces transporteurs ont réalisé 125,4 milliards de passagers-kilomètres sur leurs liaisons régulières et leurs services d'affrètement en 2007, également un sommet sans précédent, en hausse de 6,5 % par rapport à l'année précédente.
- En 2007, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont déclaré une amélioration au chapitre du coefficient de remplissage (une mesure de l'achalandage de leurs avions) des vols réguliers par rapport à 2006. Le coefficient de remplissage s'est amélioré, passant de 78,1 % en 2006 à 81,3 % en 2007, alors que la demande, telle que mesurée par les passagers-kilomètres, a progressé à un rythme plus rapide (+6,1 %) que l'offre (capacité), telle que mesurée par les sièges-kilomètres disponibles (+2,0 %). Le coefficient de remplissage sur les vols réguliers a atteint un sommet sans précédent (85,5 %) au deuxième trimestre de 2007 — principalement en raison d'une baisse dans la capacité; au trimestre suivant, il a atteint 81,7 %. Ces trimestres constituent les deux seuls trimestres pour lesquels les coefficients de remplissage des transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont à jamais dépassé 80 %.
- En 2007, les recettes d'exploitation totales générées par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II se sont chiffrées à 15,1 milliards de dollars, en hausse de 6,3 % par rapport à 2006, poursuivant la tendance à la hausse amorcée en 2004. Les dépenses d'exploitation totales ont atteint 13,9 milliards de dollars en 2007, en hausse de 2,6 % par rapport à l'année précédente. Ces transporteurs ont déclaré un revenu d'exploitation dans tous les trimestres de 2007. En 2007, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont connu une amélioration de leur rentabilité; ils ont déclaré un revenu net de 879,9 millions de dollars, un niveau jusque-là inégalé, comparativement à 264,4 millions de dollars en 2006. Sur une base trimestrielle, le revenu net a varié entre 72,5 millions de dollars au premier trimestre de 2007 et 464,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2007.

- Entre le premier trimestre de 2007 et le quatrième trimestre de 2007, le ratio d'exploitation (il permet de déterminer la capacité du transporteur de payer ses dettes à court terme et représente la proportion des recettes d'exploitation absorbée par les dépenses d'exploitation) a oscillé entre 0,85 au troisième trimestre et 0,98 au premier trimestre. C'est donc dire que, dans l'ensemble, les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II ont réalisé 15,0 cents de profit pour chaque dollar dépensé au troisième trimestre de 2007 et 2,0 cents de profit au premier trimestre de 2007.
- Entre le premier trimestre de 2007 et le quatrième trimestre de 2007, la plus forte marge bénéficiaire (elle indique la marge de profit enregistrée par dollar de recettes et est obtenue en divisant les revenus nets par les recettes d'exploitation — ce ratio s'exprime en pourcentage) a été enregistrée au troisième trimestre (10,9 %). Cela indique que chaque dollar de service vendu a généré 10,9 cents de bénéfices pour les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II.
- En 2007, les recettes d'exploitation par employé ont varié de 107 614 \$ au quatrième trimestre à 128 180 \$ au troisième trimestre. Cette mesure de la productivité des employés montre des hausses trimestrielles d'une année à l'autre de 2006 à 2007, les gains allant de 0,6 % au deuxième trimestre à 5,4 % au premier trimestre. Un autre élément d'appréciation qui permet de mesurer la productivité dans l'industrie de l'aviation consiste à calculer le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé. Selon ce critère, la productivité reliée au travail en 2007 a dépassé le niveau de 2006 à chaque trimestre, les augmentations variant de 0,1 % au troisième trimestre à 3,0 % au premier trimestre. Comme pour l'année précédente, le nombre de tonnes-kilomètres « produites » par employé était plus élevé au troisième trimestre, soit 123 268.
- Le nombre total d'employés déclarés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II s'est accru régulièrement passant de 31 960 au deuxième trimestre de 2006 à 33 337 au quatrième trimestre de 2007. La série de hausses trimestrielles d'une année à l'autre des salaires et traitements payés par les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II amorcée au quatrième trimestre de 2005 s'est poursuivie à chaque trimestre de 2007.

Tableau 1
Indicateurs de performance financière, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2006 au quatrième trimestre de 2007

	Ratio d'exploitation	Marge bénéficiaire
	ratio	pourcentage
2006		
Premier trimestre	1,00	-1,1
Deuxième trimestre	0,94	5,9
Troisième trimestre	0,91	5,1
Quatrième trimestre	0,98	-5,1
2007		
Premier trimestre	0,98	2,0
Deuxième trimestre	0,95	6,0
Troisième trimestre	0,85	10,9
Quatrième trimestre	0,92	3,4

Tableau 2

Mesures de la productivité, transporteurs aériens canadiens, niveaux I et II – Premier trimestre de 2006 au quatrième trimestre de 2007

	Recettes d'exploitation par employé	Tonnes-kilomètres « produites » par employé
	dollars	tonnes-kilomètres
2006		
Premier trimestre	104 889	106 963
Deuxième trimestre	110 698	105 003
Troisième trimestre	122 809	123 180
Quatrième trimestre	103 075	97 991
2007		
Premier trimestre	110 554	110 180
Deuxième trimestre	111 331	106 077
Troisième trimestre	128 180	123 268
Quatrième trimestre	107 614	100 054
	variation en % de 2006 à 2007	
Premier trimestre	5,4	3,0
Deuxième trimestre	0,6	1,0
Troisième trimestre	4,4	0,1
Quatrième trimestre	4,4	2,1

Tableaux statistiques

Tableau 3
Statistiques d'exploitation – Premier trimestre de 2006 et 2007

	2006	2007	Variation de 2006 à 2007
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	23	23	0,0
Passagers	12 391	13 146	6,1
Marchandises transportées (kilogrammes)	159 871	155 487	-2,7
Passagers-kilomètres	28 984 475	31 090 216	7,3
Tonnes-kilomètres de passagers	2 898 447	3 109 022	7,3
Tonnes-kilomètres de marchandises	532 598	490 454	-7,9
Total des tonnes-kilomètres	3 431 046	3 599 475	4,9
Heures de vol	450	487	8,3
Services réguliers			
Passagers	10 768	11 658	8,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	103 227	94 370	-8,6
Passagers-kilomètres	23 837 181	25 940 090	8,8
Sièges-kilomètres disponibles	31 058 849	32 469 501	4,5
Coefficient de remplissage (pourcentage)	76,7	79,9	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 383 718	2 594 009	8,8
Tonnes-kilomètres de marchandises	467 339	418 622	-10,4
Total des tonnes-kilomètres	2 851 057	3 012 630	5,7
Tonnes-kilomètres disponibles	4 320 453	4 787 172	10,8
Coefficient de chargement (pourcentage)	66,0	62,9	...
Heures de vol	392	426	8,7
Services d'affrètement			
Passagers	1 623	1 488	-8,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	56 644	61 117	7,9
Passagers-kilomètres	5 147 293	5 150 127	0,1
Tonnes-kilomètres de passagers	514 729	515 013	0,1
Tonnes-kilomètres de marchandises	65 259	71 832	10,1
Total des tonnes-kilomètres	579 989	586 845	1,2
Heures de vol	57	61	5,9

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 4
État des recettes – Premier trimestre de 2006 et 2007

	2006	2007	Variation de 2006 à 2007
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	2 812 176	2 980 924	6,0
Passagers	2 657 108	2 828 907	6,5
Marchandises	155 067	152 017	-2,0
Services d'affrètement	451 466	537 185	19,0
Passagers	358 671	438 434	22,2
Marchandises	92 795	98 751	6,4
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	100 881	93 570	-7,2
Total des recettes d'exploitation	3 364 522	3 611 679	7,3
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 349 080	3 526 516	5,3
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-52 790	-12 694	-76,0
Revenu (perte) net	-37 348	72 469	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	32 077	32 669	1,8
Total des salaires et traitements payés	490 042	533 307	8,8

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 5
Statistiques d'exploitation – Deuxième trimestre de 2006 et 2007

	2006	2007	Variation de 2006 à 2007
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	23	23	0,0
Passagers	12 120	12 961	6,9
Marchandises transportées (kilogrammes)	169 018	160 369	-5,1
Passagers-kilomètres	28 159 437	30 117 443	7,0
Tonnes-kilomètres de passagers	2 815 944	3 011 744	7,0
Tonnes-kilomètres de marchandises	539 960	487 102	-9,8
Total des tonnes-kilomètres	3 355 903	3 498 846	4,3
Heures de vol	444	484	9,2
Services réguliers			
Passagers	11 666	12 323	5,6
Marchandises transportées (kilogrammes)	104 114	92 373	-11,3
Passagers-kilomètres	26 867 077	28 076 303	4,5
Sièges-kilomètres disponibles	33 846 146	32 851 981	-2,9
Coefficient de remplissage (pourcentage)	79,4	85,5	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 686 708	2 807 630	4,5
Tonnes-kilomètres de marchandises	469 725	409 789	-12,8
Total des tonnes-kilomètres	3 156 433	3 217 420	1,9
Tonnes-kilomètres disponibles	4 565 446	4 919 260	7,7
Coefficient de chargement (pourcentage)	69,1	65,4	...
Heures de vol	415	445	7,1
Services d'affrètement			
Passagers	454	637	40,4
Marchandises transportées (kilogrammes)	64 905	67 996	4,8
Passagers-kilomètres	1 292 360	2 041 140	57,9
Tonnes-kilomètres de passagers	129 236	204 114	57,9
Tonnes-kilomètres de marchandises	70 234	77 312	10,1
Total des tonnes-kilomètres	199 470	281 426	41,1
Heures de vol	28	40	39,7

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 6
État des recettes - Deuxième trimestre de 2006 et 2007

	2006	2007	Variation de 2006 à 2007
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 119 014	3 193 497	2,4
Passagers	2 958 384	3 034 086	2,6
Marchandises	160 630	159 410	-0,8
Services d'affrètement	282 046	303 513	7,6
Passagers	178 677	201 896	13,0
Marchandises	103 369	101 617	-1,7
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	136 865	175 147	28,0
Total des recettes d'exploitation	3 537 924	3 672 156	3,8
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 320 282	3 481 755	4,9
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-9 715	30 813	...
Revenu (perte) net	207 928	221 215	6,4
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	31 960	32 984	3,2
Total des salaires et traitements payés	497 826	556 624	11,8

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 7
Statistiques d'exploitation – Troisième trimestre de 2006 et 2007

	2006	2007	Variation de 2006 à 2007
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	23	23	0,0
Passagers	13 597	14 199	4,4
Marchandises transportées (kilogrammes)	163 128	168 720	3,4
Passagers-kilomètres	34 300 938	35 739 759	4,2
Tonnes-kilomètres de passagers	3 430 094	3 573 976	4,2
Tonnes-kilomètres de marchandises	530 745	504 848	-4,9
Total des tonnes-kilomètres	3 960 839	4 078 824	3,0
Heures de vol	513	553	8,0
Services réguliers			
Passagers	12 881	13 521	5,0
Marchandises transportées (kilogrammes)	102 827	99 633	-3,1
Passagers-kilomètres	32 148 659	33 665 812	4,7
Sièges-kilomètres disponibles	40 275 303	41 191 467	2,3
Coefficient de remplissage (pourcentage)	79,8	81,7	...
Tonnes-kilomètres de passagers	3 214 866	3 366 581	4,7
Tonnes-kilomètres de marchandises	464 034	427 289	-7,9
Total des tonnes-kilomètres	3 678 900	3 793 870	3,1
Tonnes-kilomètres disponibles	5 262 453	5 789 846	10,0
Coefficient de chargement (pourcentage)	69,9	65,5	...
Heures de vol	471	496	5,2
Services d'affrètement			
Passagers	716	679	-5,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	60 301	69 087	14,6
Passagers-kilomètres	2 152 280	2 073 947	-3,6
Tonnes-kilomètres de passagers	215 228	207 395	-3,6
Tonnes-kilomètres de marchandises	66 712	77 559	16,3
Total des tonnes-kilomètres	281 940	284 954	1,1
Heures de vol	42	58	39,0

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 8
État des recettes – Troisième trimestre de 2006 et 2007

	2006	2007	Variation de 2006 à 2007
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	3 610 400	3 763 028	4,2
Passagers	3 432 000	3 590 361	4,6
Marchandises	178 400	172 667	-3,2
Services d'affrètement	308 604	284 129	-7,9
Passagers	220 048	203 186	-7,7
Marchandises	88 555	80 943	-8,6
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	29 926	194 201	548,9
Total des recettes d'exploitation	3 948 930	4 241 358	7,4
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 602 603	3 620 362	0,5
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-145 820	-156 918	7,6
Revenu (perte) net	200 506	464 079	131,5
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	32 155	33 089	2,9
Total des salaires et traitements payés	519 498	556 428	7,1

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 9
Statistiques d'exploitation – Quatrième trimestre de 2006 et 2007

	2006	2007	Variation de 2006 à 2007
	milliers		pourcentage
Tous les services			
Nombre de transporteurs inclus ¹	24	23	-4,2
Passagers	11 621	12 601	8,4
Marchandises transportées (kilogrammes)	197 398	172 801	-12,5
Passagers-kilomètres	26 352 780	28 454 654	8,0
Tonnes-kilomètres de passagers	2 635 278	2 845 465	8,0
Tonnes-kilomètres de marchandises	565 095	490 048	-13,3
Total des tonnes-kilomètres	3 200 373	3 335 513	4,2
Heures de vol	449	486	8,3
Services réguliers			
Passagers	11 098	11 903	7,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	122 884	97 835	-20,4
Passagers-kilomètres	24 516 847	26 188 869	6,8
Sièges-kilomètres disponibles	32 258 822	33 610 086	4,2
Coefficient de remplissage (pourcentage)	76,0	77,9	...
Tonnes-kilomètres de passagers	2 451 685	2 618 887	6,8
Tonnes-kilomètres de marchandises	486 742	412 392	-15,3
Total des tonnes-kilomètres	2 938 427	3 031 278	3,2
Tonnes-kilomètres disponibles	4 460 842	4 700 992	5,4
Coefficient de chargement (pourcentage)	65,9	64,5	...
Heures de vol	417	445	6,8
Services d'affrètement			
Passagers	523	697	33,3
Marchandises transportées (kilogrammes)	74 514	74 966	0,6
Passagers-kilomètres	1 835 932	2 265 785	23,4
Tonnes-kilomètres de passagers	183 593	226 578	23,4
Tonnes-kilomètres de marchandises	78 353	77 656	-0,9
Total des tonnes-kilomètres	261 946	304 234	16,1
Heures de vol	32	41	27,6

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Tableau 10
État des recettes – Quatrième trimestre de 2006 et 2007

	2006	2007	Variation de 2006 à 2007
	milliers de dollars		pourcentage
Recettes d'exploitation			
Services réguliers	2 905 191	3 092 741	6,5
Passagers	2 724 904	2 920 618	7,2
Marchandises	180 286	172 123	-4,5
Services d'affrètement	326 659	314 002	-3,9
Passagers	213 152	213 383	0,1
Marchandises	113 507	100 618	-11,4
Autres recettes (incluant les subventions d'exploitation)	134 590	180 791	34,3
Total des recettes d'exploitation	3 366 439	3 587 534	6,6
Dépenses d'exploitation			
Total des dépenses d'exploitation	3 301 339	3 293 392	-0,2
Revenus (dépenses) hors exploitation			
Total des revenus (dépenses) hors exploitation, nets (incluant la provision au titre de l'impôt sur le revenu)	-171 777	-171 996	0,1
Revenu (perte) net	-106 677	122 146	...
Dépenses de l'effectif			
Nombre moyen d'employés ¹	32 660	33 337	2,1
Total des salaires et traitements payés	537 805	570 141	6,0

1. Chiffres exprimés en entier, non en milliers.

Note(s) : Transporteurs aériens de niveau I. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 1 million de passagers payants ou plus ou 200 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus.
Transporteurs aériens de niveau II. Ce niveau désigne tout transporteur aérien canadien qui, au cours de chacune des deux années civiles ayant précédé l'année de déclaration, a transporté 100 000 passagers payants ou plus mais moins de 1 million ou 30 000 tonnes métriques de marchandises payantes ou plus mais moins de 200 000.

Date de parution : Novembre 2009

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
P	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 51-004-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Périodicité : irrégulière / ISSN 1913-8954

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is also available in English.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.